

CALENDRIER 2026

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS

COMINES-WARNETON

Attention adaptation des zones de collecte

POUR NOS 50 ANS
AU SERVICE
DE LA COLLECTE
DES DÉCHETS,
HIP, HIP, HIP...



Commune de Comines-Warneton

Remarques importantes : les collectes en porte-à-porte commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir les déchets la veille à partir de 17 h. En cas de jour férié, consultez impérativement votre calendrier. Les collectes peuvent être annulées en cas d'intempéries. **Les collectes en porte-à-porte sont réservées aux déchets issus de l'activité normale des ménages.**



PMC :
collecte toutes les 2 semaines



Ordures ménagères :
collecte toutes les 2 semaines



Papiers-Cartons :
collecte toutes les 4 semaines

Si la date de ramassage des sacs correspond à un jour férié, la collecte aura lieu le jour ouvrable suivant.



Zone 1: Comines, Ten Brielen, Houthem, Bas-Warneton

Zone 2: Ploegsteert, Le Bizet, Warneton

Rappel ! ⚠

Poids du sac : 15 kg maximum.



○ Sac communal réglementaire



○ Pas de sac éventré



○ Pas de verre et d'objets tranchants



○ Pas de déchets électriques & électroniques



○ Pas de déchets dangereux



○ Pas de déchets de cuisine => **PAV ou recyparc**

} Recyparc

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 J Nouvel An	1 D	1 D	2	Fête du Travail	1 L 1
2 V 1	2 L	2 L	3 J	2 S	2 M
3 S	3 M 2	3 M 2	4 S	3 D	3 M 2 1
4 D	4 M 2	4 M 2	5 D	4 L 1	4 J 1
5 L	5 J	5 J	6 L Lundi de Pâques	5 M	5 V
6 M 2	6 V	6 V	7 M	6 M 2 1	6 S
7 M 2	7 S	7 S	8 M 2 1	7 J 1	7 D
8 J	8 D	8 D	9 J 1	8 V	8 L
9 V	9 L 1	9 L 1	10 V 1	9 S	9 M 2
10 S	10 M	10 M	11 S	10 D	10 M 2
11 D	11 M 2 1	11 M 2 1	12 D	11 L	11 J
12 L 1	12 J 1	12 J 1	13 L	12 M 2	12 V
13 M	13 V	13 V	14 M 2	13 M 2	13 S
14 M 2 1	14 S	14 S	15 M 2	14 J Ascension	14 D
15 J 1	15 D	15 D	16 J	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	17 V	16 S	16 M
17 S	17 M 2	17 M 2	18 S ⚡	17 D	17 M 1
18 D	18 M 2	18 M 2	19 D	18 L	18 J 1
19 L	19 J	19 J	20 L	19 M	19 V
20 M 2	20 V	20 V	21 M	20 M 1	20 S
21 M 2	21 S	21 S	22 M 1	21 J 1	21 D
22 J	22 D	22 D	23 J 1	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	24 V	23 S	23 M 2
24 S	24 M	24 M	25 S	24 D Pentecôte	24 M 2
25 D	25 M 1	25 M 1	26 D	25 L Lundi de Pentecôte	25 J
26 L	26 J 1	26 J 1	26 M 2	26 V	26 V

27M	
28M	1
29J	1
30V	
31S	

27V	
28S	
29D	
30L	
31M	2

27V	
28S	
29D	
30L	
31M	2

27L	
28M	2
29M	2
30J	
31D	

27M	2
28J	
29V	
30S	
31D	

27S	
28D	
29L	1
30M	

Juillet		
1 M	2	1
2 J	1	
3 V		
4 S		
5 D		
6 L		
7 M	2	
8 M	2	
9 J		
10 V		
11 S		
12 D		
13 L		
14 M		
15 M	1	
16 J	1	
17 V		
18 S		
19 D		
20 L		
21 M	Fête Nationale	
22 M	2	2
23 J		
24 V		
25 S		
26 D		
27 L	1	
28 M		
29 M	2	1
30 J	1	
31 V		

Août		
1 S		
2 D		
3 L		
4 M	2	
5 M	2	
6 J		
7 V		
8 S		
9 D		
10 L		
11 M		
12 M	1	
13 J	1	
14 V		
15 S	Assomption	
16 D		
17 L		
18 M	2	
19 M	2	
20 J		
21 V		
22 S		
23 D		
24 L	1	
25 M		
26 M	2	1
27 J	1	
28 V		
29 S		
30 D		
31 L		

Septembre		
1 M	2	
2 M	2	
3 J		
4 V		
5 S		
6 D		
7 L		
8 M		
9 M	1	
10 J	1	
11 V		
12 S		
13 D		
14 L		
15 M	2	
16 M	2	
17 J		
18 V		
19 S		
20 D		
21 L	1	
22 M		
23 M	2	1
24 J	1	
25 V		
26 S		
27 D		
28 L		
29 M	2	
30 M	2	
31 L		

Octobre		
1 J		
2 V		
3 S		
4 D		
5 L		
6 M		
7 M	1	
8 J	1	
9 V		
10 S		
11 D		
12 L		
13 M	2	
14 M	2	
15 J		
16 V		
17 S		
18 D		
19 L	1	
20 M		
21 M	2	1
22 J	1	
23 V		
24 S		
25 D		
26 L		
27 M	2	
28 M	2	
29 J		
30 V		
31 S		

Novembre		
1 D	Toussaint	
2 L		
3 M		
4 M	1	
5 J	1	
6 V		
7 S		
8 D		
9 L		
10 M	2	
11 M	Armistice	
12 J		
13 V		2
14 S		
15 D		
16 L	1	
17 M		
18 M	2	1
19 J	1	
20 V		
21 S		
22 D		
23 L		
24 M	2	
25 M	2	
26 J		
27 V		
28 S		
29 D		
30 L		
31 J	1	

Décembre		
1 M		
2 M	1	
3 J	1	
4 V		
5 S		
6 D		
7 L		
8 M	2	
9 M	2	
10 J		
11 V		
12 S		
13 D		
14 L	1	
15 M		
16 M	2	1
17 J	1	
18 V		
19 S		
20 D		
21 L		
22 M	2	
23 M	2	
24 J		
25 V	Noël	
26 S		
27 D		
28 L		
29 M		
30 M	1	
31 J	1	

- PMC
- Papiers-Cartons
- Ordures ménagères
- Collecte de vélos dans les recyparcs le 18 avril
- Collecte de jouets dans les recyparcs le 10 octobre

Be
WaPP | Grand Nettoyage les
26, 27, 28 et 29 mars 2026
Découvrez ce projet et bien d'autres
encore sur www.bewapp.be



Triez vos bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent en un clin d'œil !



➤ À déposer dans les bulles ou au recyparc

Remarques :



Séparez le verre incolore du verre coloré.

Videz bien.



Ni couvercle, ni bouchon.

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !

Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Verre résistant aux hautes températures (plats au four)



Opaline et cristal



Verre plat tel que les vitres et les miroirs



Porcelaine, céramique



Terre cuite



Ampoules



Triez vos Papiers-Cartons en un clin d'œil !



➤ Collecte en porte-à-porte ou au recyparc

Remarques :



Enlevez le film en plastique des publications.

Mettez vos papiers et cartons dans des caisses en carton, bien fermées et de max. 15 kg.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Papiers et cartons sales ou gras



Photos



Rouleaux de papier peint



Mouchoirs, papiers absorbants et aluminium



Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



PMC, ce que vous pouvez trier.



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons

Barquettes et raviers



Pots et tubes

Films



Capsules de boissons

Sacs et sachets



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



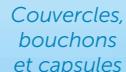
Aérosols



Barquettes et raviers

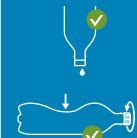


Capsules de boissons



Couvercles, bouchons et capsules

Points d'attention



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.



CARTONS À BOISSONS



Ce ne sont pas des PMC
mais vous pouvez généralement les apporter au recyclage.

✗ Les batteries et piles.



✗ Les appareils électriques (incl. Vapes, smartphones, ...).



✗ Les bonbonnes de gaz.



✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant «pousser-tourner».



✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.



✗ Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L.

✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone.



✗ La frigolite.

✗ Autres objets.

Déchets ménagers résiduels



Recyparc



ATTENTION !



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



Horaires et adresses de vos recyparcs

ADRESSES :

COMINES
Chemin de l'Hirondelle 056 55 47 77

HORAIRE :

Lundi	Fermé	12 h 30 à 19 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Samedi	8 h 30 à 12 h	13 h à 19 h
Dimanche	8 h 30 à 12 h 30	Fermé



En novembre, décembre, janvier et février, les recyparcs ferment à 18 heures.



Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 2 janvier, 6 avril, 1^{er} mai, 14 mai, 25 mai, 21 juillet, 15 août, 27 septembre, 1^{er} novembre, 2 novembre, 11 novembre, 25 décembre et 26 décembre.



Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour tout connaître sur les collectes des déchets.

Infos sur le tri et le recyclage : www.fostplus.be ou www.trionsmieux.be



Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !



POUR DES INFOS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COLLECTES SÉLECTIVES DES DÉCHETS :



contactez IPALLE au **069/88 40 70**
ou votre administration communale
au **056 56 10 20**
ou encore, surfez sur www.ipalle.be



Points d'apport volontaire

Certaines communes disposent de points d'apport volontaire.

Pour connaître les emplacements des points d'apport volontaire et les déchets qui peuvent y être collectés, consultez ipalle.be.



Besoin d'un coup de pouce pour réduire vos déchets ?
Surfez sur www.ipalle.be

Les Ressourceries Le Carré (www.recasbl.be) et La Poudrière (www.lapoudriere.org) proposent la vente de mobilier, objets, vêtements... en seconde main. Nos partenaires peuvent aussi se rendre gratuitement à votre domicile pour y reprendre vos meubles en bon état.



Rendez-vous sur ipalle.be pour télécharger le guide des recyparcs et pour vous inscrire à notre newsletter LE PRINCIPALLE.